



Saison 2023/2024

Procès-verbal n°1 de la Commission JEUNES

Réunion du :	25 juillet 2023
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Emmanuel ANGONIN
Présents :	MM. DUTY Fabrice – PULICE Christophe
Représentés :	
Excusés :	CLERC Jean Claude – CORNEBOIS Ludovic - JAILLET Clément – LUCAS Mickael – SAULNIER Charlotte – STEPANOFF Daniel – VINCENT Didier
Invités :	THABARD Nicolas, Secrétaire Général du District
Assiste à la séance :	

1. Composition Groupes U13 D2

La commission prend connaissance des engagements en U13 D2 et note que :

- L'équipe de Montmorot a refusé son engagement en U13D1 et se retrouve donc en conséquence en U13D2
- L'équipe de Viry a refusé son engagement en U13D2
- L'équipe de La Joux accède en U13D1
- En conséquence, l'équipe de Cœur du Jura 2 accède en U13 D2

La commission rappelle que pour les clubs ayant refusé leur engagement en U13D1 ou U13D2 ne pourront accéder à la trêve s'ils en acquièrent les droits. (Article 13.2 Règlement autour de la Rencontre :

Refus d'Accession ; Si une équipe refuse l'accession, elle ne pourra prétendre à l'accession la saison suivante. Pour les compétitions en deux (2) phases, cette mesure s'applique par phase

La Commission propose donc au Comité Directeur de valider les deux groupes ci-dessous :

Groupe A : ANGILLON / ARCADE / CHAMPAGNOLE / HAUT JURA / JURA SUD / PETITE MONTAGNE / MONTMOROT

Groupe B : BRESSE JURA 2 / COTEAUX DE SEILLE / DOLE CRISSEY / GJ PORTE DU JURA / JURA DOLOIS 2 / JURA NORD / JURA STAD / GJ CŒUR DU JURA 2.

2. CALENDRIER GENERAL

Suite aux remarques du dernier Comité Directeur, la Commission retravaille le calendrier et fait une nouvelle proposition.

Nicolas THABARD
Secrétaire de séance

Emmanuel ANGONIN
Président